



Villeneuve-sur-Yonne, le 5 février 2018

DSDEN de l'Yonne  
A l'attention de Madame l'Inspectrice d'Académie  
12 bis Boulevard Gallieni  
89011 Auxerre Cedex

**Objet : Demande de révision du projet de fermeture de classe Ecole maternelle de la Tour de Villeneuve sur Yonne**

**Envoi par voie électronique et vois postale.**

Madame l'Inspectrice,

Nous avons eu connaissance d'un projet de fermeture d'une classe à l'école maternelle de la Tour.

Je vous rappelle que le 19 décembre dernier nous nous sommes rencontrés en présence de mon adjointe aux affaires scolaires et de la DGS de la mairie de VSY.

Cette rencontre était établie pour faire un état des lieux sur les rythmes scolaires qui seraient menés à la rentrée 2018 au sein des écoles de Villeneuve sur Yonne.

A la fin de cette réunion vous nous avez fait part de la carte scolaire 2018 et annoncée qu'il y avait menace sur deux de nos écoles dont l'école maternelle de la Tour, sans toutefois nous apporter plus amples informations.

Nous avons donc argumenté notre souhait de garder en l'état les classes de nos deux écoles pour plusieurs raisons que je vais vous réitérer de suite et mon adjointe aux affaires scolaires vous a effectué un état précis des effectifs prévisionnels en fonction des naissances (via chiffre INSEE) pour nos deux écoles maternelles et via les sorties de GS pour nos écoles primaires pour la rentrée 2018/2019/2020

Il est apparu que 71 naissances apparaissent pour Villeneuve-sur-Yonne, Bussy le Repos et Arneau en 2015 pour une inscription en GS de maternelle pour la rentrée 2018.

Bien évidemment nous ne pouvons partir au jour d'aujourd'hui que sur ces prévisions.

Si nous partons sur l'objectif que sur ces 71 naissances, 36 pourraient éventuellement intégrer l'école maternelle de la Tour contre 35 sur l'école Jules Verne.

De ce fait nous arriverions à un effectif de 23 MS, 25 GS et 35 (prévision) en PS donc un total de 84 élèves et donc une moyenne de 21 élèves par classe si nous maintenons les 4 classes mais de 28 élèves minimum si une classe se voyait être supprimée ce qui est déjà un effectif qui nous semble très important.

Nous signalons également au sein de cette école de la présence d'enfants en situation de handicap (1 enfant en situation de troubles autistique, 1 enfant en situation de convulsion répétitives, 1 enfant en situation de myopathie ainsi 1 enfant avec une problématique de déficience mentale) ces enfants demandent à l'équipe éducative de l'école maternelle de la Tour une attention particulière et de fait un accroissement du nombre d'élèves par classe ne serait pas favorable.

Nous ajoutons à ces éléments que 2 départs risquent de ne pas avoir lieu du fait d'une prolongation de leur scolarité en maternelle, ainsi que de deux demandes de dérogations (en cours) une famille venant de s'installer sur la commune.



Nous ne pouvons d'ailleurs pas connaître à l'avance le nombre de situations similaires d'ici la rentrée prochaine. De ce fait nous ne comprenons pas pourquoi dès maintenant 6 inscriptions seraient retirées des effectifs que nous vous avons présenté et que l'école vous a présenté ? Quid des années ou les prévisions d'effectifs annonçaient 25 enfants par classes et ou certaines classes se sont retrouvées à 30.

Nous avons proposé en accord avec la direction de Jules Verne qui doit voir augmenter ses inscriptions sur la rentrée de septembre 2018 de revoir au cas par cas des pré-inscription une réattribution de 8 dossiers, ce qui pourrait permettre d'amener la moyenne par classe à 25 pour l'Ecole de la Tour et de maintenir 22 enfants par classe au sein de Jules Vernes .

Nous pouvons envisager plus d'entrées des tous petits, des liens passerelles se font d'ores et déjà avec la structure multi accueil de VSY.

Au-delà de l'aspect quantitatif, nous souhaiterions que soient valorisées les actions pédagogiques de ces écoles et du soutien permanent de la municipalité et cela depuis de nombreuses années.

Des subventions de fonctionnement, d'investissement et de travaux qui dépassent bien souvent celles des écoles de notre Agglomération du Grand Sénonais. Des moyens humains ou nos deux maternelles se voient attribuées 1 ATSEM par classe, quid de la suppression de ce poste si fermeture de classe il y avait ?

Des projets nombreux financés par la commune pour apporter aux élèves des compléments pédagogiques (financements d'intervenants de musique, financement apprentissage en natation, financement de 20 000 euros pour des classes de neige, des sorties scolaires et un partenariat riche avec notre bibliothèque municipale, musée...) Financement du fonctionnement et investissement pour le RASED notamment pour les tests psychologiques qui je le rappelle ne sont financés à chaque fois que par notre commune.

L'ouverture du périscolaire le matin dès la rentrée 2017 au sein de deux écoles communales pour justement préserver les inscriptions au sein de nos établissements.

Enfin, pour toutes les actions que nous menons à vos côtés et en partenariat ( refonte des rythmes scolaires ou VSY à apporter de suite des réponses rapides, et financements importants, avec des actions de qualités au sein des écoles, un partenariat centre de loisirs et écoles, gratuité pour les parents) l'implantation d'une classe ULIS au sein de l'école Paul Bert à la demande de l'Education Nationale ou nous soulignons le travail de qualité qui y est mené par l'équipe de la classe mais de l'équipe de l'école en général)

Pour toutes ces choses, Madame l'inspectrice, nous souhaiterions une révision de la proposition faite de supprimer une classe au sein de l'école maternelle de la Tour.

Nous sommes conscients des impératifs qui vous sont imposés concernant la gestion des postes d'enseignants sur le département, mais à ce jour les effectifs de l'école et tous les arguments précités ne nous permettent pas d'envisager, dans de bonnes conditions, la fermeture d'une classe de maternelle.

Pour la réussite de tous, les classes approchant les 30 élèves dès la maternelle ne permettront pas de donner les mêmes chances à chaque enfant sachant que dans les communes rurales aussi, des enfants rencontrent des difficultés tant au niveau des apprentissages qu'au niveau du comportement.

Au travers de ces débats, on peut constater que la volonté de construire un vrai partenariat avec les parents, au service de la réussite de nos enfants et de la qualité de l'enseignement en total accord avec votre charte de laïcité.

Il est impératif que l'Education nationale garantisse le principe d'égalité sur le territoire.



Afin d'échanger sur toutes ces préoccupations, nous attendons une réponse de votre part.

Nous sommes disposés ainsi que les parents d'élèves à vous rencontrer de nouveau et sommes convaincus que vous ferez en sorte de pouvoir maintenir nos 4 classes de maternelle dans notre école et ainsi ne pas laisser fuir des familles vers l'enseignement privé.

Sachez que les représentants des parents d'élèves se sont mobilisés et qu'une première réunion s'est déroulée le vendredi 2 février dernier soir en mairie entre élus, représentants des parents d'élèves et équipes éducatives.

Le 5 février, une mobilisation des élus et des parents d'élèves a été organisée devant l'école de la Tour.

L'ensemble des enseignants des 4 écoles publiques de la ville s'est déclaré solidaire. Un mouvement de grève est prévu le 6 février, il sera très largement suivi.

Dans l'attente, d'une éventuelle rencontre ou d'une réponse de votre part, veuillez agréer, Madame l'inspectrice, l'expression de notre considération distinguée.

Cyril BOULLEAUX,



Le Maire,

Président de la Communauté  
d'Agglomération du Grand Sénonais

*Copie à Monsieur le Préfet*

*Copie à Madame la sous-Préfète*

*Copie à l'Inspectrice de l'Education Nationale, circonscription Sens 2*